



# Renforcer les partenariats avec les Autochtones et mobiliser les collectivités côtières

Un plan national de protection des océans de 1,5 milliard de dollars pour accroître la sécurité maritime et le transport maritime responsable, protéger les milieux marins canadiens et offrir de nouvelles possibilités aux collectivités autochtones et côtières.



Rôle dans la prise de décisions



Formation en matière de missions de recherche et sauvetage, de surveillance environnementale et d'intervention d'urgence en cas de déversement



Rôle actif dans les interventions d'urgence et la gestion des voies navigables

